



Rabat, le 26 Février 2013

IMPORTANT

COMMUNIQUE

Chère consœur, cher confrère,

Nous tenons à vous informer que la 2^{ème} étape de la baisse des prix des médicaments annoncée par le ministre de la santé est arrivée au stade de négociation des marges de compensations du pharmacien d'officine afin de sauvegarder son équilibre financier. Nous restons convaincus que cette étape sera la plus difficile car il s'agit de la survie du pharmacien d'officine, avec toutes les répercussions que cet arrêté aura sur la viabilité économique de la pharmacie au Maroc. Nous entamons donc cette 2^{ème} phase vitale avec bonne foi croyant aux déclarations du ministre de la santé notamment son souci de maintenir l'équilibre financier de l'officine.

Conscient du danger qui nous guette suite à ces baisses des prix nous vous demandons de rester vigilants et mobilisés pour toutes actions revendicatives car c'est de notre survie qu'il s'agit.

Aussi, nous demandons à tous les confrères d'arrêter et d'annuler toute commande de marché vu le chamboulement des prix qui aura lieu avec le nouvel arrêté, ajouté à cela les grands problèmes rencontrés par nos confrères dans la gestion des stocks suite à la 1^{ère} baisse, pire encore certains laboratoires ont soudoyé et augmenté leurs conditions commerciales afin de liquider leurs stocks avec l'ancien prix créant ainsi des problèmes entre les confrères et leurs patients. De même, nous avons constaté que les conditions commerciales changent d'une ville à l'autre et ne sont pas équitables pour tous les confrères, ajouté à cela les pratiques non éthiques de certains laboratoires qui essaient de contourner les pharmaciens en motivant leurs employés.

Chère consœur, cher confrère,

Nous vous demandons de surseoir et d'annuler toutes commandes de marché jusqu'à stabilisation des prix et harmonisation des conditions commerciales pour tous les confrères et dans toutes les villes, une réunion sera programmée en urgence avec les industriels pour éclaircir et résoudre ce problème.

Le Président
Oualid AMRI



Le Secrétaire Général
Med. Mounir TADLAOUI

N. B. : à diffuser